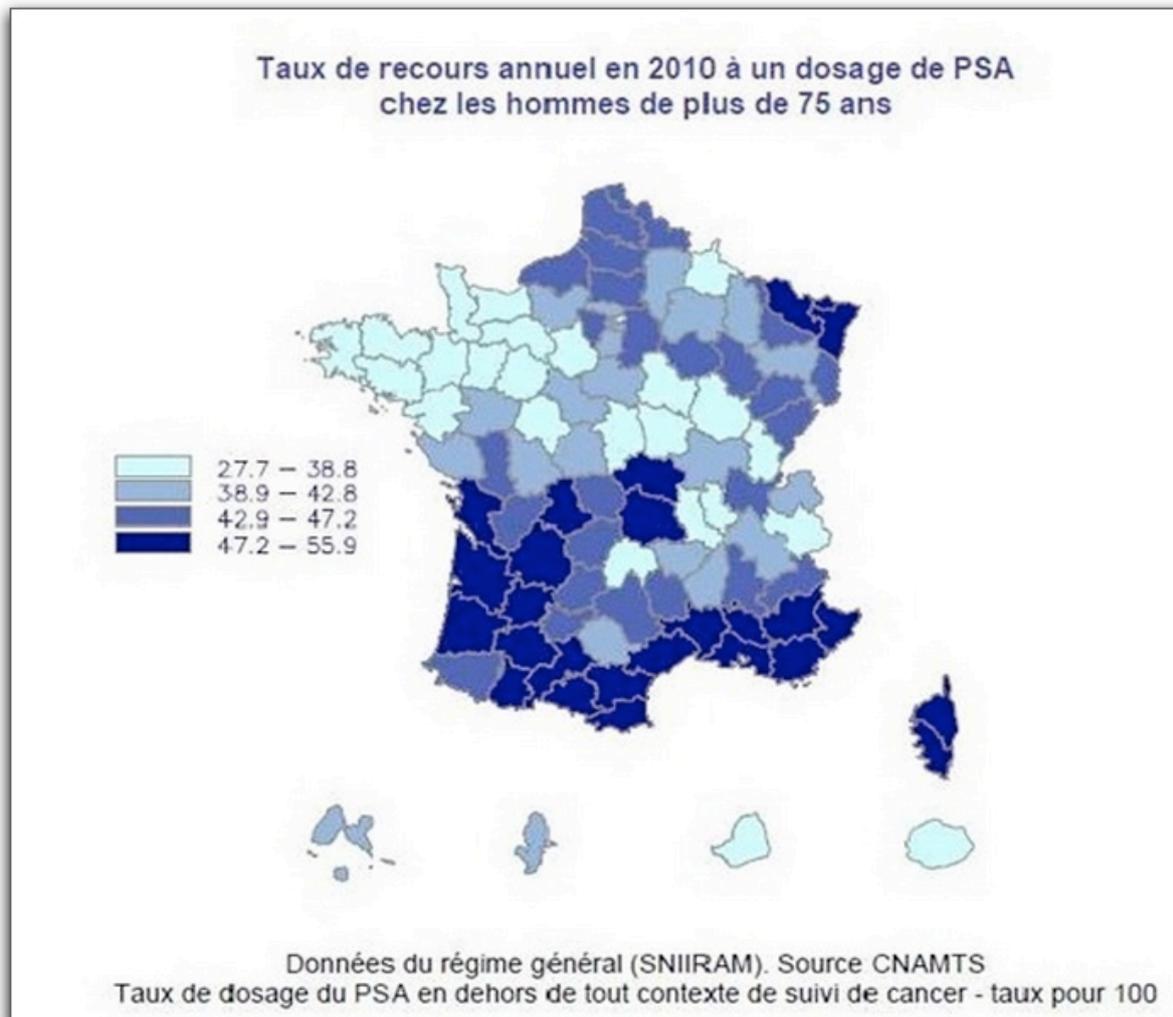


Cartographie de l'incompétence médicale

Sachant que même les urologues admettent l'inutilité du dépistage du cancer de la prostate par dosage des PSA après 75 ans, la carte ci-dessous est donc la première cartographie officielle de l'incompétence médicale.



Source de la carte : Rapport CNAMTS http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/produits_et_charges.pdf

Dépistage après 75 ans non recommandé par l'AFU depuis 2003
<http://www.urofrance.org/fileadmin/documents/data/PU/2003/PU-2003-00130209/TEXF-PU-2003-00130209.PDF> :

« A QUI PROPOSER CE DEPISTAGE ?

Ce dépistage doit être proposé aux hommes de plus de 50 ans et jusqu'à 75 ans, c'est-à-dire à ceux dont l'espérance de vie est supérieure à 10 ans. Il n'y a pas d'intérêt à dépister le cancer de la prostate avant l'âge de 50 ans car le taux de détection est alors très faible, inférieur à 0,5% [11].

Il n'est plus recommandé de poursuivre le dépistage après 75 ans en raison de l'évolution lente du cancer de prostate. »